

3 raisons d'investir

DEVENEZ ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

La transition énergétique et écologique (TEE) vise à basculer vers un système énergétique s'appuyant efficacement sur des ressources renouvelables.

Elle répond à de nombreux enjeux : la protection du climat, la réduction de la consommation énergétique, la limitation des émissions de gaz à effet de serre...

Cette transition nécessaire dans la lutte contre le réchauffement climatique est aujourd'hui possible !

CAPTEZ LA DYNAMIQUE MONDIALE DE LA CROISSANCE LIÉE À LA TRANSITION

Comment ?

Le fonds se focalise sur les entreprises présentes dans des « éco-activités » (avec exclusion stricte notamment de tout combustible fossile et du nucléaire) et ayant une démarche climat active (proposant des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ambitieux et cohérents, dans l'optique de maintenir la hausse de la température mondiale en dessous des 2° d'ici 2100).

Principes de gestion :

- Une gestion active et concentrée sur environ 50 entreprises
- Des profils d'investissement et des typologies de croissance diversifiés
- Un risque piloté par l'intégration ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et le suivi des impacts climatiques

INVESTISSEZ DANS DES THÉMATIQUES PORTEUSES

Le fonds est concentré sur des thématiques d'investissement liées aux énergies propres et à l'environnement.

Ces thématiques impliquent une dynamique d'innovation, nécessaire à la lutte contre le dérèglement climatique, qui se traduit dans une croissance structurelle estimée selon Mandarine Gestion à plus de 8% par an.

Le fonds accompagne les leaders de ces marchés en devenant, en se concentrant sur les acteurs qui se différencient par leur technologie, leur savoir-faire et leur capacité d'innovation.



Afer Actions Environnement est un nouveau support en unités de compte⁽¹⁾ au contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer⁽²⁾. Labellisé Greenfin⁽³⁾, il est géré par Mandarine Gestion, un acteur indépendant dont la vision est celle d'une finance utile à l'économie et à la société.

EXEMPLES D'INVESTISSEMENT



Schneider Electric

« Accélérer la transformation numérique dans un mode plus électrique »

Schneider Electric est une société multinationale française.

Elle est spécialiste et **leader mondial** des solutions numériques d'énergie et des automatisations pour l'efficacité énergétique et la durabilité.



Tetra Tech

« Accompagner les entreprises dans la transition »

Spécialiste américain du conseil aux entreprises pour la transition. Le groupe accompagne sur des missions transversales les entités publiques ou privées dans la définition et l'exécution de projets liés à la **réduction de leur empreinte climatique et environnementale**. C'est un marché en forte croissance, sur lequel TETRA TECH bénéficie d'une renommée inégalée.

Source : Mandarine Gestion

Les projets mentionnés le sont à titre illustratif uniquement et ne constituent en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente.

(1) L'investissement sur un support en unités de compte n'est pas garanti, mais est sujet à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Ce support présente comme risques principaux : un risque de perte en capital, un risque de liquidité, un risque de contrepartie, un risque de crédit et un risque de durabilité.

(2) Le contrat collectif d'assurance vie multisupport AFER est souscrit par l'AFER Association Française d'Épargne et de Retraite - Association régie par la loi du 1er juillet 1901. 36, rue de Châteaudun - 75009 Paris - auprès des sociétés d'assurances Abeille Vie et Abeille Épargne Retraite.

(3) Pour en savoir plus sur ce label, vous pouvez vous rendre sur la page www.afer.fr/finance-durable/

LES INDICATEURS D'IMPACT

4 indicateurs d'impact principaux ont été retenus pour matérialiser la contribution du fonds à la transition écologique et énergétique.

Afer Actions Environnement a ainsi pour objectif de maximiser la part verte de ses investissements, tout en cherchant à minimiser son empreinte carbone et en respectant **la trajectoire d'alignement 2°C** des Accords de Paris.

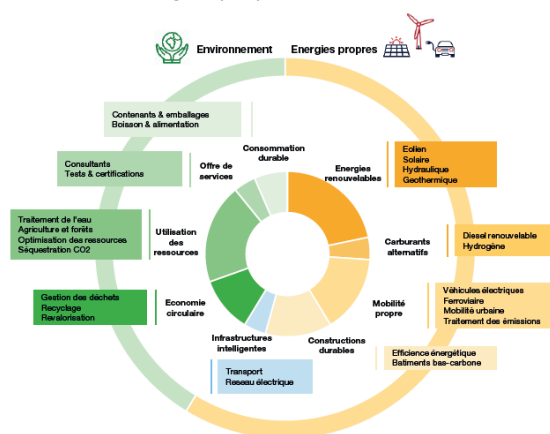
ALIGNEMENT ACCORD DE PARIS Alignement (SBT*) et température (en °C) des investissements en respect de l'Accord de Paris	PART VERTE Pourcentage des investissements classés « Vert » selon la taxonomie européenne
TYPE D'ÉMETTEUR (I, II ET III) Répartition du portefeuille selon le niveau de chiffre d'affaires lié la TEE pour les entreprises investies (Greenfin)	ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE Empreinte carbone des investissements, calculée en tonnes CO2e / Mln investis

*SBT (Science Based Targets) : organisme international indépendant validant scientifiquement le scénario d'alignement soumis par les entreprises.

À RETENIR

- Une sélection internationale d'entreprises contribuant à la transition énergétique et écologique
- Des critères financiers et extra-financiers pour valider la qualité des entreprises et de leur croissance
- Un portefeuille concentré de convictions de long terme

Le fonds est concentré sur des thématiques d'investissement liées aux énergies propres et à l'environnement.



Source : Mandarinne Gestion

CARACTÉRISTIQUES DU FOND

Profil de risque et de rendement 1 2 3 4 5 6 7

L'échelle (profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

SFDR 9

Le règlement SFDR de l'UE est conçu pour permettre aux investisseurs de distinguer et de comparer plus facilement les nombreuses stratégies d'investissement durable actuellement disponibles au sein de l'Union européenne. SFDR 9 est le règlement s'appliquant aux produits ayant un objectif d'investissement durable.

CARTE D'IDENTITÉ D'AFER ACTIONS ENVIRONNEMENT

Société de gestion : Mandarinne Gestion
Code ISIN : FR001400A0C9
Date de création : 25/08/2022
Forme juridique : FCP
Catégorie : Actions internationales
Horizon de placement recommandé : > 5 ans
Frais de gestion : 1,25 %

RISQUES

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital.

Risque actions : la valeur du fonds peut baisser significativement si les marchés actions baissent.

Risque de liquidité : la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Risque de gestion discrétionnaire : le risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de crédit : le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance

Document publicitaire, non contractuel, achevé de rédiger le 21 septembre 2022 par le GIE Afer, sur la base de la réglementation en vigueur à cette date. GIE Afer - Groupement d'Intérêt Économique régi par les articles L. 251-1 à L. 251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris - constitué entre l'Association Afer et les sociétés d'assurance Abeille Vie, Abeille Épargne Retraite et le Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire Abeille Retraite Professionnelle - 36 rue de Châteaudun 75441 Paris Cedex 09.

Afer - Association Française d'Épargne et de Retraite. Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - 36, rue de Châteaudun - 75009 Paris.

Abeille Vie - Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation au capital social de 1 205 528 532,67 euros - Entreprise régie par le Code des assurances

Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 RCS Nanterre.

Abeille Épargne Retraite - Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros - Entreprise régie par le Code des assurances

Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 378 741 722 RCS Nanterre.